Janvier 2022 N°52

NESPOULS INFOS

BIENVENUE EN 2022

DOSSIER

LE RECENSEMENT A PARTIR DU 20 JANVIER

Page 7

Focus : une fresque historique de la commune

Pages 8 et 9

Téléchargez les publications

w.ww.nespouls.fr commune.nespouls@wanadoo.fr Tél : 05 55 85 82 22

SOMMAIRE

Page 3 - Edito : Il y a toujours des raisons d'espérer
- Carte de voeux

VIE MUNICIPALE

Page 4 - L'inauguration de la nouvelle mairie de Nespouls
- Infos élections 2022

Page 5 - Travaux à la font trouvée
- Analyse des mesures radars pédagogiques RD920

Page 6 - Du nouveau pour le rappel à l'ordre
- Repas ou colis : les aînés ont choisi

DOSSIER

Pages 7 - Le recensement/Les Agents recenseurs

LE FOCUS SUR L'HISTOIRE

Page 8 / 9 - Nespouls : des celtes à la Révolution

VIE LOCALE

Page 10 - Remise des dictionnaires aux CM2
- Le Téléthon à l'école de Nespouls

Page 11 - La médiathèque reprend ses activités à l'école

Page 12 - Instance de coordination pour l'autonomie

Page 13 - Des ateliers nutrition santé pour seniors
- Des ateliers numériques pour tous

Page 14 - Manifestations annulées
- Un projet de sauvegarde du lézard Ocelle

Page 15 - Une fête des voisins sous le signe de la convivialité
- Le stade prend le nom de Claude Rigot

Page 16 - La maison du patrimoine ouvre ses portes
- Une belle surprise pour notre jeune jardinier

Page 17 - Intramuros

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Page 18 - Les conseils du 31 aout et du 19 octobre 2021

CÔTÉ AGGLO

Page 19 - Nouveau contrat pour l'eau et l'assainissement

INFOS PRATIQUES

Page 20 - Etat civil / Mission Locale / Aide à la vaccination
- Aide mémoire / Agenda

NESPOULS INFOS 52

Directeur de la publication : François Patier
Rédactrice en chef : Monique Serre
Conception et réalisation : Mairie de Nespouls
Rédaction et photos : Mairie de Nespouls
Imprimé par AREDEP REPRO Brive à 400 exemplaires

COULEURS DE L'AUTOMNE

Une décoration florale au repas des aînés

Coprin pie des sous bois

Remerciements aux associations, aux élus, à Jean Paul Serre, et à Christine Meyjonade qui ont participé à la réalisation de ce journal.

EDITO

Il y a toujours des raisons d'espérer

Difficile de garder la tête froide en cette période d'incertitudes sanitaires, climatiques et autres auxquelles s'ajoute un certain nombre de propositions, de projets ou de constats de nature à bouleverser nos repères traditionnels. On peut citer pêle-mêle le wokisme, l'écriture inclusive, les excès de la cause animale, la digitalisation des relations humaines. On en oublie les drames mondiaux de la faim, celui des migrants, celui des pays aux régimes totalitaires. On se demande où sont passées nos traditions, nos références culturelles et cultuelles. Pour éviter de tomber dans le piège de la culpabilisation qui nous est tendu, il faut aujourd'hui s'extraire des réseaux sociaux et des médias pour reconquérir la sérénité de Noël et ses retrouvailles familiales de fin d'année. Heureusement les villages et les villes moyennes conservent des repères, cette perception des liens naturels et surnaturels entre vivants demeure et doit nous aider à traverser les crises.

L'éveil de la mémoire de notre village et de notre commune de Nespouls est un objectif qui peut contribuer à raffermir les liens et faciliter les rencontres. Notre Maison du Patrimoine a lancé plusieurs projets de nature à impliquer les plus jeunes et nos aînés pour faire revivre ce qui a contribué à créer notre histoire. Il y a toujours des raisons d'espérer, ce sont souvent les plus démunis qui donnent l'exemple. S'appuyant sur les études réalisées par l'historienne Marguerite Guély, ce premier bulletin de l'année est en partie consacré à notre patrimoine et à notre histoire. Souhaitons qu'il incite à prendre conscience que l'avenir ne se subit pas mais se construit dans la mémoire de notre histoire commune.

Je souhaite à toutes et à tous, à vos familles, à vos amis une année 2022 aussi bonne que possible et en tout cas meilleure que la précédente.

François PATIER

L'INAUGURATION DE LA NOUVELLE MAIRIE DE NESPOULS

Les autorités locales autour de François Patier

L'inauguration a eu lieu le samedi 02 octobre à la Place de la Croix Blanche en présence d'autorités locales : Philippe LAYCURAS Sous-Préfet de la Corrèze représentant Saa SALIMA Préfète de la Corrèze, Daniel CHASSEING Sénateur de la Corrèze, Jean Jacques DELPECH représentant Frédérique MEUNIER Députée de la Corrèze, Annabelle REYDY représentante d' Alain ROUSSET Président de la Région Nouvelle Aquitaine, Pascal COSTE Président du Conseil Départemental de la Corrèze, Frédéric SOULIER Président de l'Agglo et Maire de Brive, Sophie CHAMBON et Valérie TAURISSON Conseillères Départementales, Françoise CAYRE Présidente de la CCI, et de nombreux maires des communes environnantes. Etaient aussi présents les entreprises du chantier, quatre porte-drapeaux, des enfants de l'école Tina Adler avec leurs maîtresses et un grand nombre de Nespouloises et Nespoulois.

Après la coupure du traditionnel ruban d'inauguration et le chant de la Marseillaise entonné par les enfants de CM2 de l'école Tina Adler, le maire de Nespouls, François PATIER a profité de cette manifestation pour remettre une médaille d'honneur de la commune à Jean Pierre WATTEBLED et Cathy PICARD, deux anciens élus qui ont largement œuvré pour l'intérêt des administrés durant quatre et trois mandats. Des remerciements ont été adressés à toutes les entreprises qui ont construit cette maison commune et aux financeurs.

L'ancienne mairie avec sa salle de mariages et la maison du patrimoine devient un lieu de mémoire vivante dans le bourg de Nespouls et la nouvelle mairie offre un guichet de services aux citoyens, entreprises et touristes sur la place de la Croix Blanche.

Mr LAYCURAS, sous-préfet a salué « un exemple conjuguant ruralité,modernité et épanouissement » Mr COSTE, Président du Conseil Départemental a mis en avant « la force et l'intelligence du projet » Jean Jacques DELPECH conseiller départemental a précisé que le projet était cohérent puisque « le cœur historique de la mairie est resté dans la pierre du village (le bourg) et le poumon est venu à l'endroit où passe l'oxygène avec la RD 920 ».

Le coût de la mairie a été aussi détaillé par le maire, François PATIER : « La construction de cette nouvelle mairie a coûté 308 868€ y compris le toit photovoltaïque, le mobilier, l'informatique et la vidéo protection. La participation financière de l'Etat, de la Région, du Département, de la Poste et de l'Agglo de Brive a permis de couvrir l'ensemble des travaux à hauteur de plus de 80 % du montant TTC des factures. Le reste à charge pour la commune s'élèvera à 55 300€ une fois que toutes les subventions auront été versées. »

A la Croix Blanche, cette place est repérable avec son complexe de services et commerces, preuve d'un dynamisme local et d'une vitalité territoriale.

INFOS ÉLECTIONS 2022

Inscription sur les listes électorales

Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au **4 mars 2022 pour les élections présidentielles du 10 et 24 avril 2022** et jusqu'au **6 mai 2022 pour les élections législatives du 12 et 19 juin 2022.**

Vous pouvez vous inscrire en ligne via le site « service-public.fr » avec un justificatif d'identité et un justificatif de domicile dématérialisés, ou bien en mairie sur présentation d'un justificatif d'identité, de domicile et du cerfa 12669*02 complété.

Ce qui change pour l'électeur à compter du 1er janvier 2022

Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Le mandant devra communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire. L'électeur peut retrouver son NNE sur sa carte électorale mais aussi sur le module « interroger sa situation électorale » (ISE) de service-public.fr.

L'électeur peut saisir en ligne sa demande de procuration via le site « Maprocuration ». La validité de sa procuration est confirmée par courriel quelques minutes après son passage devant une autorité habilitée (policier, gendarme, agent consulaire).

Attention : pour demander comme pour résilier une procuration, le déplacement physique de l'électeur devant une autorité habilitée demeure indispensable.

TRAVAUX À LA FONT TROUVÉE

Les travaux d'aménagement de la traversée de la Font Trouvée prévus en 2021 se sont achevés. Ainsi la mise aux normes de la signalisation et le rajout de deux îlots d'étranglement ont été effectués. L' objectif est de diminuer la vitesse des véhicules, souvent excessive sur cette portion de route limitée à 30 km/h, dans le but d'assurer la sécurité des riverains et des différents usagers de la voie. Afin de vérifier l'impact de ces installations sur le comportement des conducteurs, des relevés de vitesse vont être effectués par les services de sécurité routière de la Préfecture début 2022. L'analyse de ces données permettra d'identifier les comportements dangereux et pourra déboucher, si nécessaire, sur la mise en place de mesures répressives. Nous vous invitons donc à la plus grande prudence au volant lors de la traversée de nos villages et hameaux.

ANALYSE DES MESURES RADARS PÉDAGOGIQUES RD920

Ces radars installés à la demande de la Mairie ont un rôle préventif et procurent également de nombreuses informations sur le comportement des conducteurs
Période du 20/10/2021 au 23/11/2021
** Radar situé à "El Planchou"*
1) Mesures prises en zone limitée à 90 km/h à 50 mètres avant d'arriver en zone limitée à 70 km/h dans le sens Noailles-Nespouls :
- 7891 véhicules
- Vitesse moyenne : 67 km/h
- Réduction de la vitesse à la vue de l'affichage du radar : 8 km/h
- 63% des véhicules roulent entre 0 et 70 km/h
- 34% des véhicules roulent entre 70 et 90 km/h
- 3% des véhicules roulent à plus de 90 km/h

2) Mesures prises en zone limitée à 90 km/h 50 mètres après la sortie de la zone limitée à 70 km/h dans le sens Nespouls-Noailles :
- 11949 véhicules
- Vitesse moyenne : 70 km/h
- 47% des véhicules roulent entre 0 et 70 km/h
- 46% des véhicules roulent entre 70 et 90 km/h
- 7% des véhicules roulent à plus de 90 km/h

** Radar situé à "La Charbonnière"*
1) Mesures prises à l'entrée de la zone limitée à 70 km/h dans le sens Nespouls-Noailles :
- 11764 véhicules
- Vitesse moyenne : 61 km/h
- Réduction de la vitesse à la vue de l'affichage du radar : 8,3 km/h
- 87% des véhicules roulent entre 0 et 70 km/h
- 11,7% des véhicules roulent entre 70 et 90 km/h
- 1,3% des véhicules roulent à plus de 90 km/h
2) Mesures prises en sortie de la zone limitée à 70 km/h dans le sens Noailles-Nespouls :
- 5068 véhicules
- Vitesse moyenne : 67 km/h
- 59% des véhicules roulent entre 0 et 70 km/h
- 38% des véhicules roulent entre 70 et 90 km/h
- 3% des véhicules roulent à plus de 90 km/h
Les radars pédagogiques sont restés en place jusqu'à la fin de l'année 2021. De nouvelles analyses seront réalisées début 2022. Elles permettront, entre autres, d'identifier avec précision les habitudes (jour, horaires...) des conducteurs commettant des grands excès de vitesse avant de prendre des mesures répressives. La prudence s'avère donc de mise dans les jours à venir. Bonne route à tous.

DU NOUVEAU POUR LE RAPPEL À L'ORDRE

Si la loi n'imposait pas aux maires de mettre en œuvre le rappel à l'ordre, désormais il leur sera plus facile de répondre aux infractions grâce à une convention partenariale.

En effet, le 9 novembre 2021, une trentaine de maires corréziens, y compris François Patier, maire de Nespouls, ont signé un protocole de mise en œuvre du rappel à l'ordre avec Emilie ABRANTES procureure de la République près du Tribunal Judiciaire de Brive.

Le rappel à l'ordre peut concerner les atteintes à la personne (injures, menaces de violences, bruit ou tapage nocturne, divagation d'animal); les atteintes aux biens (abandon d'ordures ménagères, menaces de dégradation); les atteintes contre la Nation, l'Etat ou la paix publique ; les atteintes au domaine routier communal (déversement de substances).; les contraventions aux arrêtés municipaux.

La procédure pour les maires est rapide et simplifiée. L'auteur des faits répréhensibles est convoqué en mairie dans le cadre d'un rappel à l'ordre. Le parquet du Tribunal Judiciaire est systématiquement informé de cette démarche via un formulaire.

La procureure de la République de Brive souhaite que cette convention partenariale soit un outil de vigilance de proximité réévalué tous les ans.

REPAS OU COLIS : LES AÎNÉS ONT CHOISI

Repas à la salle polyvalente

La pandémie en 2021 a privé de relations sociales un grand nombre d'aînés de la commune. Le besoin de se retrouver à l'occasion du repas des aînés a été exprimé par les personnes habituées à ces retrouvailles à la salle polyvalente au mois de novembre. C'est donc le samedi 27 novembre que le C.C.A.S. et la municipalité de Nespouls ont offert un festin aux 25 personnes inscrites. Les règles de distanciation à table et le passe sanitaire ont été respectés. Le repas élaboré par Sébastien, le cuisinier de Chez Topeur a régalé les papilles de nos convives. Un grand remerciement à la société de chasse de Nespouls qui a fait don de morceaux de sanglier pour la préparation d'un succulent civet. Pour les aînés qui ne pouvaient pas ou ne souhaitaient pas participer à ce repas du 27 novembre, l'opération des colis gourmands a été renouvelée.

60 colis gastronomiques répartis en deux catégories (personne seule et couple) ont été distribués par des membres du C.C.A.S. et élus quelques jours avant Noël.
Que ce soit à la salle polyvalente ou à leur domicile, les aînés de 70 ans et plus inscrits sur liste électorale ont été mis à l'honneur. En cette période de crise sanitaire qui dure, les membres du CCAS et les élus ont le souci de renforcer les liens de solidarité et d'humanité avec les « anciens ».

Distribution des colis

LE RECENSEMENT À PARTIR DU 20 JANVIER

LES AGENTS RECENSEURS DE LA COMMUNE

Sur le canton de Saint Pantaléon de Larche, en 2022, quatre communes sur treize seront concernées par le recensement (Nespouls, Estivals, Larche et Mansac). Cette collecte d'informations effectuée tous les cinq ans revêt un caractère obligatoire pour les habitants d'une commune.

La commune de Nespouls est divisée en 2 districts. C'est la D 920 qui délimite les 2 zones à recenser.

Le recensement aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022. Des mesures de précautions sanitaires seront mises en place. La réponse par internet sera privilégiée et des identifiants de connexion seront déposés par les agents recenseurs dans les boites aux lettres des maisons individuelles. Pour les personnes privées d'internet, les formulaires papier seront à remplir.

FREDERIQUE MAURANGE

DISTRICT 2

- Les Bouygues
- Le Bourg
- Le Breuil
- Le Clos du Combe
- La Combe du Bourg
- Les Couderts
- La Croix Blanche
- Las Escuras
- La Font Trouvée
- Fougères
- Fougères Vieux
- Goutoule
- Jaurens
- La Jargassade
- Lagleygeolles
- La Lissadière
- Le Mazeau
- Le Puycheyroux
- Reyjades
- La Soleille
- La Trémoulade
- La Vacherie

ERIC OLIVIER

DISTRICT 3

- Aéroport
- Baudran
- Belveyre
- Chantegril
- Les Chantiauds
- La Chapelle
- La Charbonnière
- Le Claud Grand, - Les Chauffourneaux
- Les Clos de Reynal
- Lapatouille
- Er Lissoux
- El Planchou
- Favars
- Puy Pialat Sud
- Puy Pialat-Reyjades
- La Sivadal
- Taupussac

Nespouls : des Celtes à la Révolution

(D'après la conférence tenue à Nespouls le 19 Novembre 2021 par Madame Guély, Présidente de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze)

1. L'origine de Nespouls dans la forêt de Belz

L'origine historique de Nespouls remonte aux temps des gaulois. A cette époque, toute la région correspondant au Causse corrézien actuel était recouverte par une grande forêt, la forêt de Belz. Cette forêt formait un vaste espace boisé à la frontière de trois peuples celtes : au nord les Lémovices, à l'ouest les Pétrocores et au sud les Cadurques. Ces peuples sont à l'origine des trois provinces, respectivement Limousin,Périgord et Quercy.

Le centre de la forêt se trouvait entre Nespouls et Turenne, autour d'un point haut qui se nommait le Pech de Belz. Ce point était certainement un lieu sacré. Cette forêt était dense en son centre mais comportait en périphérie des zones de clairières. Et Nespouls était une de ces clairières. D'origine celte, son nom signifie la clairière des néfliers.

Cette forêt primitive restera longtemps une grande forêt, et prendra le nom de forêt de Turenne.

Très tôt, la forêt est traversée par des routes importantes qui passent toutes entre Nespouls et Turenne. Dans le sens Nord-Sud, la route la plus ancienne est celle qui passe par Brive, Nazareth, l'Hôpital Saint Jean et Martel, pour rejoindre Toulouse.

Eglise Saint Julien

C'est alors la route la plus importante. Une autre route, plus à l'ouest, deviendra l'axe principal lorsque que Henri IV en fera la route des postes. C'est celle qui reliera Paris à Toulouse en passant par Brive et par Cressensac, et qui deviendra la Nationale 20.

Dès le Haut Moyen Age, Nespouls dépend de la vicomté de Turenne. Du Xe au XIIe siècle, les vicomtes de Turenne, qui étaient des chasseurs, ont tenu à conserver cette forêt en empêchant les habitants de s'y installer. Les routes transversales entre Nespouls et Turenne ont été déviées pour conserver le cœur de la forêt pour les chasses des vicomtes. C'est aussi la raison pour laquelle dans la partie Ouest de la paroisse se trouvent de gros villages (Favars, Belveyre, Baudran et Reyjades), nettement plus importants que ceux de la partie Est en lisière de forêt (Fougères, La Gleygeolle, Jaurens).

2. Le temps des paroisses

Au début du Moyen Age, vers les IIIe - IVe siècles, les campagnes vont commencer à être christianisées. Les églises sont érigées et les paroisses se constituent, prenant des noms de saints. La paroisse de Nespouls est sous la titulature de Saint Julien. Pour gagner les faveurs du ciel, les seigneurs font des dons aux religieux. Les vicomtes de Turenne donnent à l'abbaye de Souillac un certain nombre d'églises en Limousin, dont celle de Nespouls, de Jugeals et de Turenne.

L'abbaye de Souillac fonde des prieurés, c'est-à-dire qu'un moine de l'abbaye est chargé de la paroisse. Jusqu'au XIVe siècle, il s'en occupe véritablement et y réside. Mais ensuite, cela devient un simple bénéfice dont il tire la dime. Il n'est plus présent dans la paroisse. C'est un curé (ou un vicaire), payé par ce prieur, qui le remplace.

3. Nespouls en vicomté de Turenne du temps de la féodalité

Aux alentours du XIIe – XIIIe siècle, la vicomté de Turenne est aux mains des Comborn Turenne. Elle est alors en pleine puissance. Le vicomte

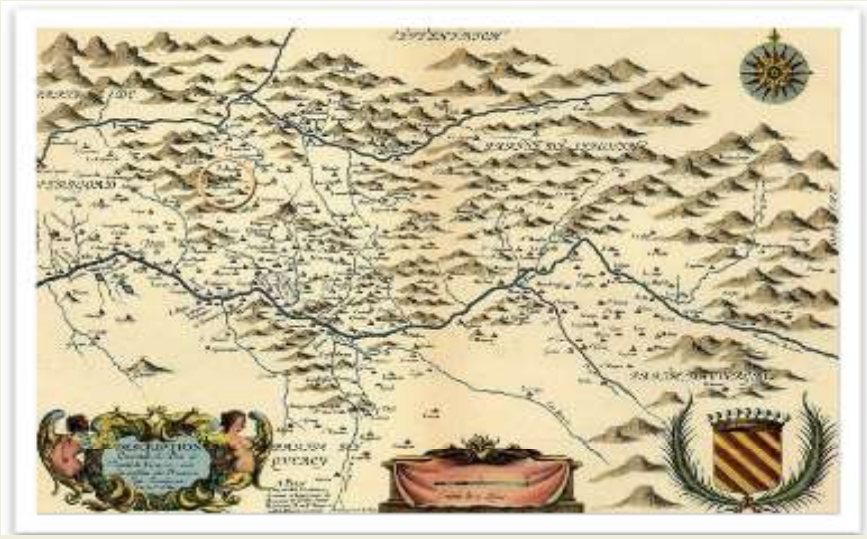

Carte ancienne de la Vicomté de Turenne au XVIIe siècle

possède non seulement des terres en Limousin mais aussi en Quercy. Grâce aux axes de communication importants qui traversent son territoire et qu'il contrôle, le vicomte reçoit les rois de France, ou les rois d'Angleterre régnant sur l'Aquitaine. Il en tire de grands privilèges dont bénéficient les habitants de la vicomté, par exemple ne pas payer d'impôts au roi, ne pas loger ses soldats, avoir une monnaie vicomtine, ne pas devoir de service militaire. Tous ces privilèges rendent la vicomté prospère et enviée.

En ces temps de féodalité, le territoire de la paroisse est réparti entre le clergé et la noblesse auxquels les paysans payent des rentes. Taupussac est en coseigneurie entre le seigneur de Noailles et l'abbaye d'Aubazine, Belveyre est aux mains des Hospitaliers (ordre de moines soldats issu des croisades), Favars, Nespouls bourg et Fougères sont au vicomte de Turenne, Baudran et Reygades appartiennent à l'abbaye d'Aubazine. Les villages, en fonction de leur dépendance, ont un sort très différent, les rentes payées par les paysans étant variées et inégales.

4. Le repeuplement après la guerre de 100 ans

Entre 1350 et 1450, Nespouls, à l'image de toute la région, va subir dramatiquement les affres de la guerre de 100 ans. Positionnée à la croisée de territoires en guerre permanente entre Anglais et Français, la population de Nespouls va être réduite à néant. Tant est si bien qu'à la fin de la guerre, vers 1450, le vicomte de Turenne décide de repeupler le territoire avec des paysans de villages de Haute Corrèze, beaucoup moins touchés par la guerre. 17 tenanciers seront implantés dans les villages dépendants de la paroisse de Nespouls, à raison de deux à trois familles par village. Par exemple, les trois tenanciers envoyés à Favars se partageront à égalité les terres du village.

La période qui suivit connut une relative stabilité à tel point qu'un siècle après la guerre de 100 ans, la population de Nespouls était surabondante, au point de menacer d'empiéter sur la forêt de Turenne. Ensuite, les pestes, les famines, les guerres, en particulier les guerres de religion, vont se charger de dépeupler à nouveau Nespouls, mais pas dans les proportions qu'on avait connu du temps de la guerre de 100 ans.

5. « L'invasion des bourgeois »

A partir de la Renaissance et du règne de François 1er, les seigneurs vont commencer à s'appauvrir. Les guerres coûtent cher en moyens et en hommes. Progressivement, les bourgeois des villes de Souillac, Martel et Brive commencent à s'intéresser à ces domaines que les seigneurs délaissent. Si certains villages restent aux mains des religieux (Belveyre, Baudran, Reyjades), d'autres comme Favars ou Fougères vont être rachetés par des bourgeois qui en retirent des rentes.

6. De la vente de la vicomté de Turenne à la Révolution

En 1738, la vicomté de Turenne va être vendue au roi. Pour les habitants de Nespouls, c'est une catastrophe car, d'un seul coup, ils vont devoir payer les impôts royaux qui sont bien plus lourds que les impôts du vicomte. De plus, ils doivent servir comme soldats de la milice royale. Beaucoup vont émigrer à ce moment-là, notamment vers l'Espagne.

La Révolution va provoquer la vente de tous les biens ecclésiastiques et les biens des nobles émigrés. Ils seront rachetés par des paysans aisés ou de riches bourgeois qui mettront sur ces terres des métayers. Ce processus va se poursuivre tout au long du XIXe siècle.

REMISE DES DICTIONNAIRES AUX CM2

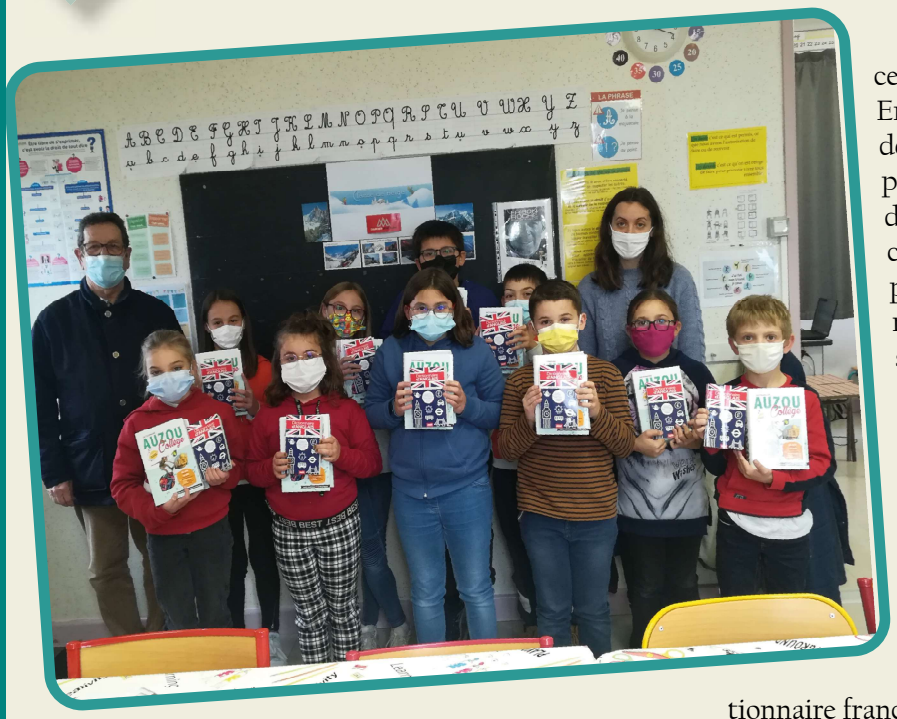

Jeudi 2 décembre, Monsieur Patier a remis des dictionnaires encyclopédiques aux enfants de cm2. Ce moment est très attendu chaque année par les futurs sixièmes qui sont initiés à l'utilisation de ce support depuis leurs débuts à l'école. En effet, l'école primaire a pour objectif de rendre progressivement les élèves capables d'acquérir le réflexe dictionnaire dans les deux situations suivantes : « Je connais le sens d'un mot, mais je ne suis pas sûr de son orthographe. » et « J'ai le mot sous les yeux mais je ne connais pas sa signification. ». A l'heure du tout numérique, il est rassurant de constater que les jeunes savent toujours se servir de cet outil de base pour répondre à leurs questionnements, mais également qu'ils prennent plaisir à le feuilleter et à s'arrêter sur des articles de manière aléatoire, interpellés par une photo, une carte, un titre. Le dictionnaire reçu était accompagné d'un dictionnaire français-anglais qui sera une aide précieuse pour les collégiens dans leur apprentissage de la langue la plus parlée dans le monde. Tous remercient chaleureusement la municipalité pour ce beau cadeau qui leur est fait

Le Téléthon à l'école de Nespouls

Le Téléthon, c'est 35 ans de combat !

Le compteur final des promesses de dons Téléthon 2021 a atteint 73,6 millions d'euros. Cet argent va permettre de continuer la recherche pour sauver, pour améliorer la vie d'enfants, d'adolescents, d'adultes en souffrance. Des essais pourraient déboucher sur de nouvelles thérapies. Aujourd'hui, 17 médicaments de thérapie génique sont homologués dont 5 ont été directement soutenus par l'AFM-Téléthon, et 11 autres ont bénéficié de la thérapie génique développée pour les immunodéficiences génétiques sévères. Ces recherches ont notamment été menées par le Généthon, le laboratoire de pointe du Téléthon qui a fêté ses 30 ans l'an dernier. Actuellement, un traitement est en cours de développement pour guérir la myopathie myotubulaire, une maladie génétique rare des muscles squelettiques. Un essai clinique pourrait débuter en 2022 pour les myopathies de ceinture, qui se manifestent par une dégénérescence musculaire progressive. Un autre est en cours pour soigner une maladie rare du foie. Grâce aux recherches soutenues par l'AFM-Téléthon, un premier essai français de thérapie cellulaire a vu le jour fin 2019 pour des maladies rares de la vision.

Les enfants et les parents de l'école de Nespouls

La remise du chèque au profit du Téléthon

ont bien compris cela et ont entendu ce message du cœur. Ils ont montré, cette année encore une belle générosité en achetant porte-clés et cannelés pour aider la recherche à avancer encore et encore. C'est un chèque de 426 euros que Babette Dejean, bénévole pour le Téléthon, est venue chercher à l'école ce 26 Novembre.

UN ENORME MERCI A TOUS POUR CES BEAUX GESTES DE SOUTIEN..

LA MEDIATHEQUE REPREND SES ACTIVITES A L'ECOLE

Lisette apporte le Kamishibaï

Depuis quelques semaines, maîtresse Christine a repris le chemin de l'école avec des livres, plein de livres et des kamishibaïs. Mais au fait, savez-vous ce qu'est un kamishibai ?

Kamishibaï signifie « théâtre de papier ». C'est une technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un butaï, petit théâtre en bois, équipé de petits ouvrants.

Un kamishibaï est composé d'un ensemble de planches cartonnées numérotées (généralement entre 11 et 15), racontant une histoire. Chaque planche met en scène un épisode du récit, le recto que voient les enfants pour l'illustration, le verso que voit le conteur pour le texte. Les planches sont introduites dans la glissière latérale positionnée au dos du butaï dans l'ordre de leur numérotation. En ouvrant les volets du butaï les enfants découvrent les illustrations tandis que le narrateur lit le texte en faisant défiler les planches les unes après les autres sous leurs yeux ébahis.

Lecture du conte sur Kamishibaï

Maîtresse Christine, accompagnée de Lisette la marionnette a apporté une surprise aux enfants de la maternelle. Sous l'œil de Lisette, elle va leur raconter un kamishibaï « Maman » qui narre l'histoire d'un petit escargot qui a perdu sa maman et la cherche partout.

Quant aux enfants de grande section, ils travaillent sur le conte des « Trois petits cochons » et maîtresse Christine est venue leur présenter la lecture de plusieurs livres qui sont des contes détournés ainsi qu'une lecture de kamishibaï sur ce conte. C'est enrichissant et parfois très amusant de lire et de découvrir ce qui a pu être inventé autour du conte original !

Les CE1, eux, ont profité de la lecture du conte des origines du Nouvel An chinois, « Nian le Terrible » et ont pu se régaler en écoutant les récits et en visionnant un diaporama au sujet du déroulement de cette fête durant laquelle les dragons et les tigres tiennent une place prépondérante.

Pour les enfants de CE2, CM1 et CM2, c'est la découverte du grand Roger Frison-Roche, de sa vie, de ses romans (« Premier de cordée », « La grande crevasse » et « Retour à la montagne » en bandes dessinées).

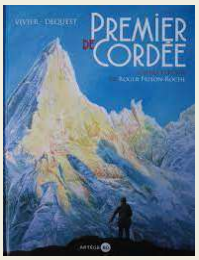

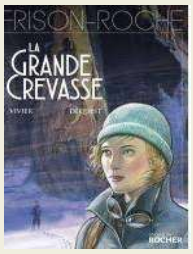

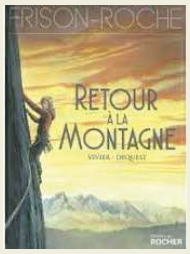

Puis, c'est l'histoire du Mont-Maudit baptisé Mont-Blanc et de ses premières ascensions dont la toute première par le cristallier Jacques Balmat , dit Balmat Mont-Blanc et le médecin Michel Paccard, et les premières réalisées par des femmes hors normes telles Marie Paradis, Henriette d'Angeville, Méta Brewoort ou Isabelle Stratton

C'est encore Chamonix avec la Mer de Glace, le petit train du Montenvers, la création de la Compagnie des Guides et celle du PGHM (Peloton de gendarmerie de haute montagne) et la vie des cristalliers, ces alpinistes de l'impossible qui cherchent les fours à cristaux.

Vous l'aurez deviné, les diaporamas et les ouvrages de la médiathèque qui servent de supports aux interventions en littérature sur Chamonix et le Mont- Blanc permettent aux élèves de cycle 3 de l'école de préparer leur séjour en classe de découverte à Chamonix, du 3 au 10 Janvier 2022.

.

Instance de Coordination pour l'Autonomie

Canton de Saint-Pantaléon-de-Larche

Accueil du public :
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h

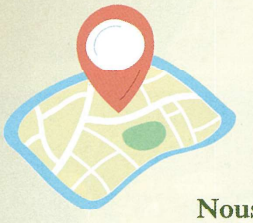

154, allées des Tilleuls
Bâtiment F - Appartement N° 21
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

Nous contacter : **Nadine MARQUES** Coordinatrice

Tél. 05 55 87 81 79 ou 06 47 90 31 53
instancelarche@bbox.fr

L'Instance de Coordination pour l'Autonomie c'est :

Une association loi 1901 conventionnée par le Conseil Départemental au bénéfice des personnes âgées de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap et leurs aidants.

Les missions de L'ICA :

- ACCUEIL ET INFORMATION
- COORDINATION POUR LE MAINTIEN A DOMICILE DE LA PERSONNE ÂGÉE ET/OU EN SITUATION DE HANDICAP
- AIDE ADMINISTRATIVE
- VEILLE ET ALERTE
- PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE ET LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Nos services

Adhésion annuelle à l'ICA

PORTAGE DE REPAS

Les repas sont fabriqués à l'EHPAD d'Objat et servis en liaison froide. Pour plus d'informations vous pouvez contacter le service de portage de repas.
Référents : - Eric LENEVEU
- Marie-Rose FERNANDES
06.86.78.37.03
Pour les communes d'Estivals, Jugeals-Nazareth, Nespouls, Noailles et Turenne merci de contacter le CIAS de Meyssac
☎ 05.55.84.05.05

TRANSPORT A LA CARTE

Cela vous donne le droit à deux trajets aller-retour par mois et par personne avec notre partenaire
Taxi CAPRON : 06.03.28.66.40

Nos ateliers

ATELIER GYM DOUCE

L'atelier a lieu deux fois par semaine, il est ouvert aux personnes de plus de 60 ans. Cet atelier a un but préventif : vous aider à vous relever en cas de chute, préserver votre mobilité, renforcer, vos muscles..

L'ATELIER BIEN-ÊTRE

L'atelier est animé par VINCENT Virginie, esthéticienne de l'association "Rayon de Soleil". Une fois par mois elle vous relaxera et vous détendra grâce à des gommages, soins du visage, soins des mains...

L'ATELIER INFORMATIQUE

En partenariat avec la mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche il est possible de suivre des cours informatiques avec AUBAUX Vincent qui vous aidera dans vos besoins et demandes.

BAVARD'ÂGE

Afin de réduire l'isolement des personnes retraitées sur le canton de Saint-Pantaléon-de-Larche, il est créé un réseau de bénévoles. Ce sont des personnes formées, motivées et disponibles qui effectuent des visites au domicile des personnes isolées.

DES ATELIERS NUTRITION SANTE POUR SENIORS

La Mutualité Sociale Agricole, via son association ASEPT (Association de Santé, Education et Prévention sur les Territoires) du Limousin s'engage à proposer des actions de prévention santé à destination des seniors, quel que soit leur régime de retraite.
L'ASEPT du Limousin propose un atelier "NUTRITION" à destination des seniors de la commune et alentours.
C'est un programme interactif qui conjugue contenu scientifique, conseils pratiques et convivialité.

DES ATELIERS NUMERIQUES POUR TOUS

Des difficultés face à l'informatique ? Une solution : Familles Rurales de la Corrèze animera des ateliers numériques à Nespouls en mars 2022.
Un premier CYCLE DE DECOUVERTE composé de 4 ateliers sera proposé avec les thématiques suivantes :
Atelier 1 : découverte de l'outil
Atelier 2 : l'E administration
Atelier 3 : les achats sur Internet
Atelier 4 : se divertir
En fonction du nombre de participants, un second cycle d'approfondissement pourra être proposé.
DATES : les MARDIS 08, 15, 22, 29 mars 2022.
LIEU : Mairie de Nespouls 14, place de la Croix Blanche
COUT DU CYCLE : 40€ par personne.

Possibilité d'utiliser son matériel personnel (ordinateur portable ou tablette) ou du matériel prêté par Familles Rurales.
Inscriptions préalables à la mairie de Nespouls :
Téléphone 05 55 85 82 22 ou courriel : commune.nespouls@wanadoo.fr

MANIFESTATIONS ANNULEES

Cérémonie des voeux : ANNULEE

La cérémonie des vœux du Maire, François Patier, initialement prévue pour le samedi 08 janvier 2022, est annulée. Si la situation sanitaire s'est améliorée au printemps, la municipalité organisera une autre formule de convivialité partagée avec les habitants de Nespouls.

Repas de chasse : ANNULE

Le repas de la chasse prévu pour le mois de mars 2022 est annulé en raison de la crise sanitaire et reporté à une date ultérieure

Apéritif dinatoire annulé

UN PROJET DE SAUVEGARDE DU LEZARD OCELLE

En Région Nouvelle Aquitaine, le lézard Ocellé est une espèce classée « en danger » et il est présent sur des zones très localisées du Causse Corrézien. Un des enjeux de la sauvegarde consiste à maintenir un habitat favorable à l'espèce. A Nespouls, sont concernés les terriers de lapins puisque les lézards ocellés les utilisent comme gites.

Le projet Ecocontribution sur le Lézard Ocellé, porté par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Corrèze, bénéficie d'un financement de l'Office Français de la Biodiversité. Ce projet vise à augmenter la capacité en gites pour le lézard ocellé en renforçant les populations de lapins de garenne. Dès la première année (2021), des travaux de création de garennes et de renforcement des populations de lapins ont été menés sur trois sites-test (Nespouls, Saint Cernin de Larche et Turenne). Les deuxième et troisième années (2022-2023) permettront d'analyser les résultats des travaux, faire le suivi des populations, et envisager une éventuelle extension de l'opération à l'ensemble du Causse Corrézien (9 communes).

En 2021, les chasseurs de Nespouls se sont donc mobilisés pour le maintien du Lézard Ocellé sur des terrains communaux conventionnés avec le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin. Les 07 et 08 juin, sur le site du Puy Pialat, des bénévoles de la Société de Chasse de Nespouls, des salariés du Conservatoire des Espaces Naturels et des professionnels de la Fédération des Chasseurs ont réalisé deux garennes artificielles.

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Corrèze a dressé un bilan très positif de cette première année (2021). La mobilisation de la société de chasse de Nespouls a été très appréciée ainsi que le don de matériaux qu'ont fait certains habitants pour la construction de ces deux garennes. Les échanges entre les salariés du Conservatoire des Espaces Naturels Nouvelle Aquitaine et les chasseurs locaux ont été constructifs avec un objectif commun : la protection de l'espèce.

Les chasseurs de Nespouls

UNE FETE DES VOISINS SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITE

Autrefois, les voisins se retrouvaient lors des moissons, des vendanges, etc…. Ce temps est révolu et dans le village de Jaurens, les habitants ont inventé une nouvelle formule. Il s'agit du traditionnel repas des voisins, moment festif et convivial particulièrement apprécié par les nouveaux arrivants.

Ce sont quarante personnes qui se sont retrouvées le 19 septembre sous le hangar de Laurent pour y partager le repas ainsi que des éclats de rires et des fous rires. Chaque participant a apporté entrée ou dessert ou boissons avec une dose de bonne humeur. Les grillades ont fait l'objet d'un achat collectif. Le summum de la convivialité s'est joué au moment de la partie de pétanque en clôture de repas.

A Jaurens, à la Soleille, à la Lissadière, à la Font Trouvée, on aime entretenir les solidarités de voisinage et resserrer les liens entre les générations. Une belle démonstration annuelle du bien vivre ensemble.

LE STADE PREND LE NOM DE CLAUDE RIGOT

C'est avec beaucoup d'émotion que s'est déroulée, le dimanche 07 Novembre, la cérémonie pour la dénomination du stade de Nespouls.

Un vibrant hommage a été rendu à un homme au grand cœur qui nous a quittés le 17 mars 2020 au début du premier confinement. Les petits enfants de Claude Rigot ont dévoilé la plaque au nom de leur grand-père, ceci en présence de François Patier, maire de Nespouls, de Jacky Quintane, fondateur du club de rugby de Nespouls en 1970, de François Leymarie, président actuel du RCV, de Dany RIGOT la femme de Claude accompagnée de sa famille, des dirigeants du RCV, des élus, des bénévoles et amis du club.

Claude RIGOT, homme de conviction, fut apprécié pour son dévouement envers l'équipe de rugby de Nespouls de l'Union Sportive Nespouloise (U.S.N.) au Rugby Causse Vézère (R.C.V.). Il fut une figure emblématique du club et le restera à tout jamais puisque le stade de Nespouls porte désormais son nom.

Ce jour fut couronné par une victoire du RCV. C'était la 7ème journée du championnat Fédérale 2 pour le RCV et le Rugby Causse Vézère a gagné honorablement le match contre l 'A.S.Saint Junien Rugby au stade Claude RIGOT (score 50 à32)

LA MAISON DU PATRIMOINE OUVRE SES PORTES

Le vendredi 19 novembre a eu lieu l'ouverture de la maison du patrimoine de Nespouls. Le matin, devant l'ancienne mairie située dans le bourg, a eu lieu officiellement le passage de relais entre la mairie et l'association des Amis du Causse qui se voit offrir la mise à disposition de locaux dans le but d'en faire un lieu de valorisation du patrimoine de la commune. Le ruban a été coupé par François Patier, le maire de Nespouls, aux côtés de Chantal Eymard, Présidente de l'association des Amis du Causse et de Jean Paul Serre, chargé de la mise en œuvre du projet.

Le point d'orgue de cette première journée fut la conférence de Marguerite Guély. Devant un auditoire d'une cinquantaine de personnes, elle a dressé une remarquable synthèse de l'histoire de Nespouls, de sa création du temps des celtes à la Révolution. De l'avis du maire, Monsieur Patier, « c'est la première fois que les habitants de Nespouls bénéficient d'un tel apport sur l'histoire de leur commune ». En effet, Nespouls n'a jamais fait l'objet d'ouvrage de synthèse sur son histoire. L'apport de Madame Guély est historique, dans tous les sens du terme.

Samedi 20 et Dimanche 21 ont permis au public de prendre connaissance d'une exposition qui restera dans les locaux de la Maison du Patrimoine. Les thèmes abordés sont des facettes de l'histoire de la commune, des éléments du milieu naturel et du petit patrimoine. Ces journées ont été riches en rencontres. Puisse ce site devenir un lieu d'échanges qui récolte, centralise et met à disposition la mémoire de la commune !

Une belle surprise pour notre jeune jardinier

Au chapitre du patrimoine naturel, Louka ajoute une pièce. Il a trouvé près de sa maison une vesse de loup géante. C'est un champignon sans pied qui est rare sur la Causse Corrézien et qui peut atteindre la taille d'un ballon de foot. C'est le plus gros champignon d'Europe.

Avec un peu d'espièglerie, Louka a appris également le sens de son nom : en ancien français, "vesser" signifie "péter". C'est ce que fait ce champignon quand il est vieux et que l'on appuie dessus, comme un "pet de loup".

Quand la vesse de loup est jeune, sa chair est blanche et enveloppée sous une cuticule élastique facile à peler. C'est le moment pour la préparer en cuisine : en tranches, grillées ou frites. Très tendre, elle fond presque dans la bouche. Elle n'est plus comestible quand elle devient jaunâtre puis brun à brun foncé , à pleine maturité elle se déchire et laisse alors échapper des milliards de spores. Autrefois, elle servait d'allume-feu ou de fumaison sous les ruches afin de calmer les abeilles.

Nespouls est sur IntraMuros

L'essentiel est près de chez vous.

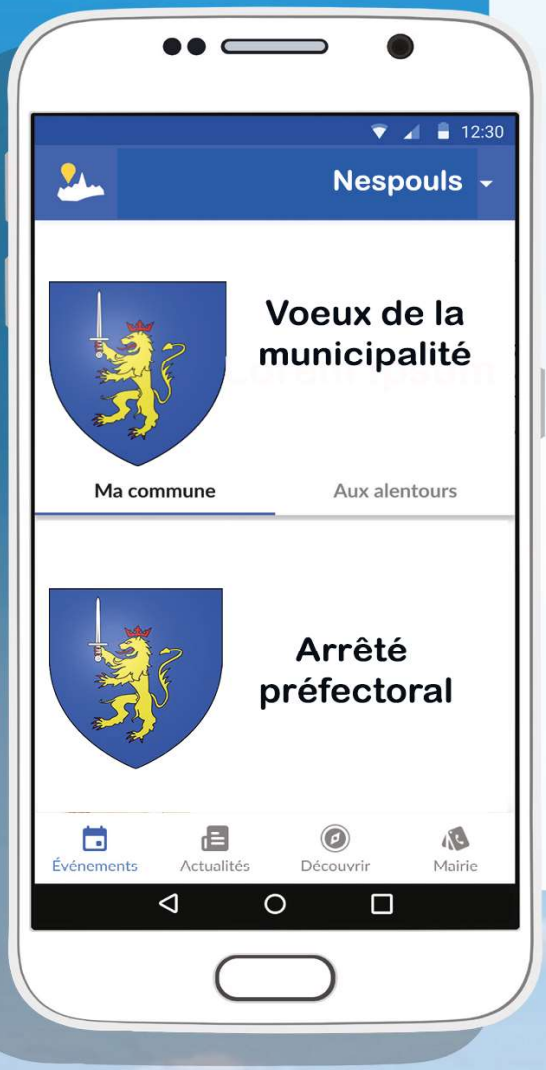

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android)

Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

DISPONIBLE SUR Google Play

Disponible sur App Store

Ne pas jeter sur la voie publique

Les échos du conseil municipal:

Extrait des sujets traités lors des réunions du conseil municipal

CONSEIL
DU 31 août 2021

Compte rendu des réunions : Conseil Communautaire, Réunion Agglo de Brive, Conseil d'école du 22 juin.

Délibérations :

1. Demande au Fond de Soutien Territorial au titre de 2021 pour les travaux de voirie.

2. Choix du bureau d'étude pour une modification de droit commun du PLU

3. Modification du coût des travaux de voirie 2021 à Favars.

4. Création au tableau des effectifs d'un emploi permanent à 24h hebdomadaires à compter du 01 novembre 2021.

5. Désignation d'un correspondant défense : François PATIER.

Informations diverses : gens du voyage le 15 Août sur le stade, signature d'un protocole de mise en œuvre du rappel à l'ordre entre le représentant de la commune et la procureure de la République au tribunal judiciaire de Brive, Alain Lacotte désigné ambassadeur COVID, convention signée avec les Editions BUCEREP pour la réalisation du plan de Nespouls, création d'une commission mixte pour mettre en œuvre le projet de la maison des aînés ; inauguration de la nouvelle Mairie le 02 octobre à 11 h00.

CONSEIL
du 19 octobre 2021

Intervention de Mr CRESPEAU gérant de la société KIPIC : sensibilisation à la lutte contre le frelon asiatique.

Comptes rendus de réunions : conseil communautaire

** Délibérations :*

1. Renouvellement de la convention avec la fourrière animale.

2. Recensement de la population 2022 avec recrutement de 2 agents recenseurs.

3. Désignation du bureau d'études pour les travaux de rénovation de la salle de classe d'Amandine ERARD.

4. Révision des tarifs communaux (cantine et garderie) à partir du 01/01/2022.

5. Prescription d'élaboration de la modification du droit commun n°3 et n°4

6. Cession du tracteur et modification de son prix de vente

7. Création d'une commission mixte « maison d'accueil des aînés »

Informations diverses : manœuvres du 126ème RI; bilan des poHtes (points d'hospitalité touristiques) de Brive Tourisme ; locations de bennes à ordures.

Les compte-rendus des Conseils municipaux prochainement sur le site de la mairie :
www.nespouls.fr

Tarifs de la cantine scolaire

Montant de référence	Adulte	Tarif 1 De 0,00 € à 441,96 €	Tarif 2 De 441,97 € à 900,00 €	Tarif 3 Au-delà de 900,00 €
Repas	*4,90 €*	*2,20 €*	*2,60 €*	*3,05 €*

Le montant de référence est déterminé par le quotient familial de chaque famille.

Tarifs de la garderie périscolaire

Séance	3,68 €
Forfait	*27,10 €*

Infos urbanisme

A partir du 1er janvier 2022, les demandes d'urbanisme pourront être déposées en ligne sur le site : https://gnau35.operis.fr/bassindebrive/gnau.
Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais pas une obligation. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

CÔTÉ AGGLO

NOUVEAU CONTRAT DE CONCESSION POUR LES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Les services de l'eau et de l'assainissement évoluent

A partir du 1er janvier 2022 et pour une durée de 7 ans, SUEZ devient le nouvel exploitant de l'agglomération du bassin de Brive, pour les services d'eau et d'assainissement, suite à une procédure d'appel d'offres.

Ce changement s'accompagnera d'une année de transition pour la facturation de l'eau et de l'assainissement avec :

· En janvier 2022 : vous recevrez une facture de solde de votre ancien opérateur SAUR pour la totalité de vos consommations 2021, calculées sur la base de l'index de votre compteur relevé en 2021 et proratisé jusqu'au 31 décembre 2021,

· En mars 2022 : vous recevrez une facture de SUEZ pour l'abonnement du premier semestre.

Puis, à partir de Juillet 2022, la facturation reprendra un cycle normal avec deux factures annuelles de SUEZ pour les abonnés qui n'auront pas choisi la mensualisation :

· Une facture en Juillet 2022 basée sur une estimation de consommation,

· Une facture en Janvier 2023 pour le solde des consommations 2022.

Les abonnés mensualisés recevront, quant à eux, une facture unique en janvier 2023.

Pour une meilleure maîtrise de votre budget, vous aurez la possibilité de procéder à la mensualisation de vos paiements, dès la réception de votre 1ère facture de SUEZ en mars.

Les modalités d'accueil

Dès le 1er janvier 2022, un accueil téléphonique sera mis à votre disposition au 05.67.80.67.68, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h, hors jours fériés, pour effectuer toutes vos démarches et répondre à toutes vos questions.

Une assistance technique, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, sera également assurée au 05.67.80.67.69, afin de répondre aux urgences survenant sur le réseau public, avec un délai d'intervention inférieur à 2 heures.

A partir du 17 janvier, deux accueils physiques de proximité seront ouverts au public :

· A Brive-la-Gaillarde au n°3 de l'avenue Roger Roncier, dans la zone de Beauregard, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,

· A Saint-Cyprien au Lieu-dit Les Mazories, le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Lors des périodes de facturation, cet accueil sera également ouvert 2 semaines du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30.

Enfin, pour vous accompagner dans toutes vos démarches, un site internet avec un espace dédié « mon compte en ligne » sera accessible courant mars, sur ordinateur, tablette et smartphone à l'adresse suivante :
www.eau-agglodebrive.toutsurmoneau.fr

Le déploiement de la télérelève

Sur les trois premières années du contrat, SUEZ procèdera au déploiement de la télérelève des compteurs d'eau. Cette opération consistera à venir installer un petit module sur votre compteur, permettant d'envoyer l'index par ondes radio au centre de pilotage du service, en passant par des récepteurs positionnés sur des points hauts.

Cette technologie vous permettra à terme de bénéficier d'un suivi de vos consommations en temps réel, via le site internet, et d'une facturation de vos consommations réelles et non plus estimées.

Des services complémentaires seront également à votre disposition :

· Une alerte en cas de dépassement d'un seuil de consommation personnalisable (par mail ou sms),

· Une alerte en cas de suspicion d'une fuite sur votre réseau interne (par mail, sms ou courrier),

· Une alerte gel lorsque la température du compteur atteint 3°C (par mail ou sms),

A noter que le module qui sera installé sur votre compteur diffuse des ondes de très faibles puissances (moins de 100 mW), comparables à celles d'un boîtier Wi-fi domestique mais sur une durée extrêmement courte (1 seconde par jour seulement).

ETAT CIVIL

Naissances

D'octobre à décembre 2021

- Louis, Hugues, Christian LACAZE né le 5 septembre 2021 de Fabien LACAZE et Mathilde DUPARD.
- Adèle, Rose MICHOT née le 15 septembre 2021 de Jérémy MICHOT et Mélanie SAINTPEYRE.
-Augustin ARTERO né le 2 novembre 2021 de Alexandre ARTERO et Aurélie GAILLARD.
- Paul, Gabriel CELLIE né le 9 décembre 2021 de Maxime CELLIE et Laure JARNOLLE

Décès

- Marie Antoinette BLANC veuve PRADELLE décédée à Brive-La-Gaillarde, le 7 octobre 2021.
- Josette Marie VIEILLEFOSSE veuve CHASTAGNIER, décédée à Nespouls, le 6 décembre 2021.
- Serge Félix Ernest RENUCCI décédé à Nespouls le 13 décembre 2021.
- Léa ROBE décédée à Nespouls, le 23 décembre 2021

Mission locale

Depuis 20 ans, la Mission Locale est présente sur notre commune. Elle accompagne les jeunes de 16 à 25 ans. Monsieur BESSODES (06 67 64 44 49) assure une permanence à la mairie de Nespouls , tous les deux mois.

Prochaine permanence :

le jeudi 19 mars de 11h00à 12h00

Coordonnées de la Mission Locale

Tel : 05 55 17 73 00

Courriel: contact@missionlocalebrive.fr

Adresse : 8, avenue André Jalinat

19100 BRIVE

Aide à la vaccination

L'équipe des 5 infirmières de Nespouls assure des vaccinations au cabinet 1, rue de la Fontaine du Bourg ou au domicile pour les moins valides. Vaccin Pfizer : de 12 à 30 ans ; vaccin Moderna pour les plus de 30ans.

Contact : Caroline Lenglet

Tel : 06 75 21 51 24

AGENDA : Certaines programmations ont été annulées en raison du contexte sanitaire.

AIDE MEMOIRE

Agence Postale

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

L'accueil est assuré par Cyrille PEYRARD
les mardis, mercredis, jeudis et vendredis
de 9h15 à 12h15
les samedis
de 10h15 à 11h45

Fermeture les lundis

Téléphone de l'agence : 05.19.59.03.70.

Mairie

Nouvelle adresse:
14, Place de la Croix Blanche
19600 NESPOULS

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Lundi : 09h00 à 12h30 et 14h00 à 17h00
Mardi : 09h00 à 12h30
Mercredi : 09h00 à 12h30
Jeudi : 09h00 à 12h30
Vendredi : 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h00
Samedi : Fermé

PERMANENCES DES ELU.E.S.

Lundi	09h -12h	Monsieur le Maire François PATIER
Mercredi	10h -12h	Bernard ROCHE, adjoint au Maire
Jeudi	10h -12h	Myrianne AUSSEL, adjointe au Maire
Jeudi	10h - 12h	Monique SERRE, adjointe au Maire
Vendredi	10h - 12h	Franck BARONI, adjoint au Maire
Samedi	10h - 12h	Monsieur le Maire François PATIER

Les élu(e)s peuvent aussi vous rencontrer sur rendez-vous
en téléphonant à la mairie : 05 55 85 82 22
ou par courriel à :

Secrétariat de la Mairie :..... commune.nespouls@wanadoo.fr
Monsieur le Maire : ..... francois.patier@nespouls.fr
Bâtiments communaux :..... bernard.roche@nespouls.fr
Urbanisme & Médiathèque: ..... myrianne.aussel@nespouls.fr
Voirie : ..... fbaroni.voirie@nespouls.fr
Communication : ..... communication@nespouls.fr
Centre Communal d'Action Sociale ccas@nespouls.fr
Affaires scolaires : ..... ecoletina@nespouls.fr
Gestion du cimetière :..... serre.monique@nespouls.fr

AGENDA

Février

Annulés

Janvier

Mars

Concert de l'ensemble vocal de Brive le vendredi 25 mars.